



🔊 b'ORNE to be alive ! 🎵

Très très loin de toucher un SMIC par jour, à l'instar d'un [chanteur de variété](#) bien connu, les salarié.e.s de l'Orne interpellent un nouvelle fois le directeur général de Coallia. Ces dernier.e.s manifestent le 23 septembre pour défendre nos droits et demander de dignes [conditions de travail](#).

C'est le 3ème mouvement de grève sur ce site en 3 ans. La direction générale s'y est déplacée deux fois, en faisant des promesses restées aujourd'hui sans réponses. ■

🎵 Y a pas moyen, Djadja ! 🎵



Aya Nakamura, dont [la magistrale prestation lors de l'ouverture des Jeux Olympiques PARIS 2024](#) a été unanimement saluée, se serait inspirée de la lecture des réponses de la direction aux « questions des salarié.e.s en CSE », pour sa chanson « Djadja », avec des paroles inspirées et sans équivoque :

« 🎵 P***, mais tu déconnes, 🎵 c'est pas comme ça qu'on fait les choses ! 🎵 » ■

📄 Vos questions :

Vous êtes des dizaines à nous solliciter chaque mois pour nous faire part de vos difficultés professionnelles ou vos quotidiens de travail. Nous consignons ci-dessous les questions que vous nous posez le plus souvent :

Ca peut servir !

aurore@sudcoallia.com
guillaume@sudcoallia.com
philippe@sudcoallia.com
sebastien@sudcoallia.com
valerie@sudcoallia.com



Ensemble on est plus fort.e



Mon employeur a-t-il le droit d'utiliser mon téléphone personnel pour installer des applis professionnelles ?

Sud Solidaires Coallia : NON , si cette formalité n'est pas mentionnée dans votre [contrat de travail](#).

L'employeur se doit par ailleurs de respecter votre vie privée et votre [droit à la déconnexion](#).

Que faire si mon employeur installe un système de caméras de surveillance sans que j'en sois informé ?

Sud Solidaires Coallia : Si le dispositif n'est pas conforme à la [loi informatique et libertés](#), un signalement à la CNIL est souhaitable ([cliquer ici](#)). Il peut également être utile de se rapprocher des élu.e.s de votre territoire pour savoir s'ils sont informé.e.s et, le cas échéant, entamer des actions collectives. ■

Fails ! ✖✖✖

Annoncée par le directeur général, en avril 2023, comme devant être diffusée « sous peu », la **Charte Informatique** n'est toujours pas connue des salarié.e.s en 2024. De même, la **Charte du télétravail** devait faire l'objet d'une révision au printemps 2024, comme l'employeur s'y était aussi engagé, début 2023... Quand au **Règlement Intérieur**, il ne protège toujours pas les lanceurs.ses d'alerte alors que la [loi l'exige](#) depuis septembre 2022 ?
« Y a vraiment pas moyen, Djadja ??? » ! ■

🔊 En Bref

Mayotte : le choléra stoppé, l'île se prépare à une éventuelle arrivée de **mpx** car le département est [considéré comme un des territoires français les plus à risques](#).

Ex-Appase : Après un accord d'adaptation laborieux, la direction avait promis un scrupuleux suivi et un accompagnement soignés au salarié.e.s de l'ex-Appase. A ce jour, seule une réunion de suivi a eu lieu, sans décisions de la direction visant à améliorer les conditions de travail des salarié.e.s, suite aux signalements des élu.e.s Sud ! 😞

Réorganisation : la réorganisation territoriale mise en place depuis des mois par la direction générale, a-t-elle amélioré votre quotidien de travail ? [Dites le nous](#), nous portons votre voix anonymement auprès de la direction dans les instances. ■

QUI SÈME LA MISÈRE RÉCOLTE LA COLÈRE !!